



Infos syndicales.

- Quatre syndicats d'avitailleurs appellent à une grève à partir de vendredi. (29.06)
- Les syndicats de fonctionnaires furieux contre Eric Woerth. (26.06)
- Interview de F. Chérèque au Figaro. (Titre de LdC) (18.06)
- Retraites: l'intersyndicale appelle à une "*mobilisation massive*" le 24 juin. (18.06)
- Appel à la grève à Air France le 24 juin. (18.06)
- Préavis de grève à la SNCF de 4 syndicats pour la journée du 24 juin. (18.06)
- Retraites : Mobilisation à l'appel de FO. (titre de LdC) (16.06)
- Le gouvernement et les dirigeants syndicaux de la Bourse et des marchés. (12.06)
- Compte-rendu du congrès de la CFDT. (titre de LdC) (11.06)
- Les syndicats de la SNCF se préparent à une éventuelle grève le 24 juin. (10.06)
- Retraites: la CGT apporte ses pétitions à Woerth, sans résultat. (10.06)
- L'action de François Chérèque très largement approuvée au congrès de la CFDT. (10.06)
- Retraites: FO attend "*plusieurs dizaines de milliers*" de manifestants à Paris le 15 juin. (09.06)
- Le congrès de la CFDT par AFP. (08.06)
- La CFDT en congrès en pleine réforme des retraites. (07.06)
- Le syndicats des médecins de La Poste sonne le tocsin. (04.06)
- Retraites: journée de mobilisation le 24 juin. (01.06)

Retraites: journée de mobilisation le 24 juin. (01.06)

AP et Reuters - 31.05

L'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FSU, UNSA et Solidaires a décidé lundi d'appeler à une nouvelle "journée de mobilisation" le 24 juin - sans en préciser les formes- qui devrait être le "point d'orgue" d'une semaine d'actions entre le 21 et le 25 juin, contre le projet de réforme des retraites du gouvernement.

Dans un communiqué diffusé lundi, à l'issue d'une réunion au siège de la CGT à Montreuil (Seine-Saint-Denis) dans la matinée, l'intersyndicale prévient qu'elle "se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne". Le gouvernement doit en effet présenter son projet de loi au Parlement dans les premiers jours de septembre.

Dans leur communiqué, les six organisations syndicales rappellent que pour elles, "la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste", et qu'elle "fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires".

Pour l'intersyndicale, "la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical". De plus, "la question des nouvelles ressources reste pleine et entière".

"Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salariés. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable", ajoutent les syndicats.

"Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions!", déplorent-ils.

Dans son communiqué, l'intersyndicale ne précise par quelles seront les formes de la "journée de mobilisation" du 24 juin. De source syndicale, une prochaine rencontre doit avoir lieu le 14 juin, soit après le congrès national de la CFDT, pour préciser les formes d'actions

prévues.

"On est tout à fait dans la capacité de réussir une nouvelle journée d'action le 24 juin. Il faudra être encore plus nombreux que le 27 mai", a déclaré à la presse Nadine Prigent, secrétaire confédérale de la CGT.

Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU, a estimé que l'important pour l'intersyndicale était de s'être entendue sur la date du 24 juin.

"Nous ne laisserons pas le gouvernement annoncer son projet sans réagir. Il y a des secteurs où de toute façon nous appellerons à la grève", a-t-elle dit.

Cette décision permet aux syndicats de laisser la CFDT mener sereinement ses débats internes sur la question des retraites lors de son congrès prévu du 7 au 11 juin, et de tenter de mobiliser plus fortement fin juin, alors que le gouvernement doit dévoiler son avant-projet de loi entre le 15 et le 20 juin.

Le syndicat FO, qui a quitté l'intersyndicale depuis le 15 février dernier, appelle seul, de son côté, à une grève interprofessionnelle et à une manifestation nationale à Paris le 15 juin contre le projet du gouvernement.

Dans son calendrier, le gouvernement a prévu de présenter son projet dans la première quinzaine de juillet en Conseil des ministres, avant une discussion au Parlement à partir du début du mois de septembre.

Les syndicats ont d'ores et déjà fait une croix sur une quelconque mobilisation en juillet ou août, et visent déjà le mois de septembre, à l'occasion du débat parlementaire, pour lancer un mouvement de plus grande ampleur.

Le 27 mai, entre 395.000 et un million de personnes, selon les sources, avaient défilé dans toute la France pour dénoncer la remise en cause de la retraite à 60 ans confirmée quelques jours avant par le ministre du Travail Eric Woerth. La mobilisation avait toutefois été mitigée, car similaire à celle de la journée de mobilisation du 23 mars. Le gouvernement a ainsi échappé, pour l'heure, à une mobilisation massive contre son projet, comme lors du mouvement social de 2003 lors de la réforme Fillon.

Le syndicat des médecins de La Poste sonne le tocsin. (04.06)

Lemonde.fr - 03.06

Le syndicat professionnel des médecins de La Poste a adressé au président du groupe, Jean-Paul Bailly, un courrier dans lequel il s'alarme d'une forte "dégradation de la vie au travail" dans la société, suicides à la clé, selon une information dans Le Télégramme de jeudi. Dans le cadre de la réorganisation de l'entreprise publique, "les accidents du travail et les maladies professionnelles sont en très forte augmentation", relèvent les médecins du travail dans ce texte, dont copie a été adressée aux ministres du travail, de la santé et de l'économie.

"Des suicides ou des tentatives de suicide, dont on peut penser qu'ils sont exclusivement liés à des situations de vie professionnelle, surviennent dans toutes les régions, dans tous les métiers et aux différents niveaux de l'entreprise", selon les praticiens. En particulier, "les agents de distribution sont confrontés à des situations d'épuisement physique et psychique", relève le syndicat, en soulignant que "cela est lié aux nouvelles organisations du travail".

"ENRAYER UN PROCESSUS MORBIDE"

Le rapport fait état d'une explosion des congés non accordés et de pressions exercées sur certains salariés pour qu'ils quittent l'entreprise. Selon le syndicat de médecins, "il faut engager des actions concrètes pour enrayer ce qui pourrait vite devenir un processus morbide connu aujourd'hui par d'autres entreprises", comme France Télécom. "Nous avons loyalement alerté nos directions et notre filière de cette situation alarmante et sommes déçus par le peu de considération apportée, voire, plus grave, par le déni manifeste", soulignent les praticiens.

La directrice de la prévention de la santé et de la sécurité au travail de La Poste, Pascale Duchet-Suchaux, interrogée par Le Télégramme, a contesté ce rapport et l'a jugé "très catégorique". La Poste, qui emploie quelque trois cent mille salariés, a entrepris depuis plusieurs années une vaste restructuration interne pour se préparer à l'ouverture européenne du marché du courrier à la concurrence.

La CFDT en congrès en pleine réforme des retraites. (07.06)

Reuters - 06.06

La CFDT ouvre ce lundi les portes de son 47^e congrès à Tours (Indre-et-Loire), à deux semaines de la présentation par le gouvernement d'une réforme des retraites contestée par l'ensemble des syndicats français.

Les responsables de la CFDT prédisent des débats nourris sur les retraites et les grands sujets économiques et sociaux mais soulignent que le climat interne est apaisé, en comparaison avec un dernier congrès marqué par de fortes dissensions, en 2006.

"Ma priorité, c'est d'écouter et de tenir compte de ce que vont décider les militants de la CFDT", a déclaré vendredi à des journalistes le secrétaire général de la CFDT.

"Je souhaite que notre congrès ne soit pas qu'un débat sur les retraites", a précisé François Chérèque, qui devrait être reconduit à la tête du syndicat.

Seul syndicat à avoir soutenu la réforme des retraites de 2003, la CFDT s'oppose aujourd'hui au souhait du gouvernement de relever l'âge légal de la retraite, abaissé de 65 ans 60 par le président socialiste François Mitterrand en 1983.

Pour la réforme de 2010, le syndicat a porté sans succès l'idée d'une modification complète des systèmes de retraite français, qui s'inspirerait des systèmes de comptes à points, en vigueur dans d'autres pays européens.

Le congrès devra travailler sur les moyens de réduire les inégalités en France, a poursuivi le responsable syndical.

"Réduction des inégalités vis-à-vis de l'impôt, réduction des inégalités dans les parcours professionnels entre les précaires et les moins précaires, entre les contractuels dans la fonction publique et les titulaires, réduction des inégalités dans la protection sociale sur les retraites", a-t-il dit.

Pour Laurent Berger, secrétaire aux très petites entreprises et à l'emploi de la CFDT, chargé de préparer le congrès, la question de la place du syndicalisme sera centrale.

"Dans un monde économique où les régulations sont trop faibles, quelle place accordons-nous au syndicalisme et de quels leviers devons-nous nous doter pour corriger le tir ?", a-t-il dit à Reuters, évoquant "une meilleure répartition entre le capital et le travail au travers d'une fiscalité plus juste et plus redistributive".

S'ils prévoient des débats "fournis", les cadres du syndicat disent avoir connu des périodes plus difficiles.

"En 2006, à l'occasion du dernier congrès, nous devions débattre des dissensions nées de la position de la CFDT sur les retraites en 2003", alors que pour ce congrès "les débats vont être denses mais pour des raisons extérieures comme la crise économique forte, une situation sociale lourde, la question des retraites", explique Laurent Berger.

François Chérèque s'est réjoui que le congrès puisse aborder de front une question aussi difficile que les retraites.

"Nous, on n'escamote rien, on choisit de mettre en débat des sujets difficiles et je pense que c'est un sacré bon signe pour la démocratie dans notre organisation syndicale", a-t-il dit.

Le ministre du Travail, Eric Woerth, a déclaré vendredi qu'il suivrait les résultats du congrès avec attention.

"Je suis attentif à tout ce qui se passe dans le pays sur le plan social, c'est le congrès d'une grande centrale syndicale, on sera évidemment très attentif à cela", a-t-il dit à des journalistes.

Eric Woerth présentera les grandes lignes de la réforme des retraites entre le 15 et le 20 juin. Le projet de loi sera présenté mi-juillet en conseil des ministres pour un examen en septembre au Parlement.

La CFDT, qui revendique 833.000 adhérents, tiendra son congrès jusqu'au 11 juin.

Le congrès de la CFDT par AFP. (08.06)

AFP - 04.06

Le congrès de la CFDT, auquel participeront plus de 1.500 délégués du 7 au 11 juin à Tours, est un rituel quadriennal pour débattre des orientations et des priorités de la confédération mais aussi pour renouveler sa direction.

LES PARTICIPANTS

1.519 délégués, dont 40% de femmes, mandatés par les 1.200 syndicats et Unions territoriales de retraités, structures de base de l'organisation, qui sont invités à déterminer les orientations confédérales.

Seront aussi présents 107 invités, dont des dirigeants d'autres syndicats comme Bernard Thibault (CGT), d'associations ou d'ONG mais aussi des invités étrangers tels que des représentants de la Confédération européenne des syndicats (CES) et de la Confédération syndicale internationale (CSI). (ainsi que la secrétaire d'Etat à l'écologie, Chantal Jouanno - Lutte de classe, info du Monde.fr du 7 juin)

L'ELECTION DU SECRETAIRE GENERAL ET DES AUTRES DIRIGEANTS

Le congrès a pour responsabilité d'élire le bureau national de la CFDT (38 membres), l'organe politique de la confédération.

Une fois élus, les membres du bureau national élisent à leur tour les neuf secrétaires nationaux composant la commission exécutive, dont le secrétaire général de la CFDT.

A Tours, Véronique Descacq, secrétaire générale de la fédération des banques, et Patrick Pierron, secrétaire général de la fédération chimie-énergie, devraient intégrer la nouvelle commission exécutive. Ils devraient ainsi succéder à Annie Thomas et à Gaby Bonnard.

LES THEMES MAJEURS DU 47ème CONGRES

Les retraites seront au coeur de l'actualité. La CFDT défend notamment le maintien de la retraite à 60 ans, la reconnaissance de la pénibilité mais aussi une réforme en profondeur du système par répartition pour le rendre "plus juste et plus lisible" et donner "une plus grande liberté de choix aux salariés".

Entre autres thèmes: la consolidation et la refondation du système de protection sociale notamment pour financer la dépendance, la réforme de la fiscalité pour la rendre plus redistributive et plus progressive, le développement durable, l'avenir du syndicalisme avec notamment la réforme de la représentativité.

Les débats, retransmis sur internet, devraient aussi porter sur la création de nouveaux droits pour les salariés, la vie au travail pour améliorer le droit d'expression des salariés ou l'équilibre vie professionnelle-vie privée, la précarité avec entre autres une proposition de couverture conventionnelle pour les non titulaires de la Fonction publique.

UN "ECO-CONGRES"

La CFDT a décidé d'organiser à Tours, où elle attend 2.400 personnes, son premier "éco-congrès" et de réduire l'impact sur l'environnement par une consommation maîtrisée d'énergie, d'eau ou par une production limitée de déchets.

Entre autres actions, la scène et les stands ont été conçus à partir de matériaux recyclés et réutilisables, la restauration privilégiera les produits locaux et biologiques.

La CFDT compte aussi réaliser un bilan carbone pour compenser la consommation globale de CO2 lors du congrès.

Retraites: FO attend "plusieurs dizaines de milliers" de manifestants à Paris le 15 juin. (09.06)

AP - 08.06

Force ouvrière attend "plusieurs dizaines de milliers", de manifestants à Paris pour la défense des retraites le 15 juin, jour où le gouvernement devrait présenter son projet de réforme, a indiqué le secrétaire général du syndicat Jean-Claude Mailly, mardi.

"D'ores et déjà ce seront plusieurs dizaines de milliers de salariés du public et du privé qui manifesteront le 15 juin à Paris", annonce Jean-Claude Mailly dans un communiqué.

"Face à un projet qui sera destructeur de droits sociaux, injuste socialement et inefficace économiquement", FO "appelle les travailleurs à

militar dès le 15 juin pour le retrait du plan gouvernemental", ajoute-t-il.

L'action de François Chérèque très largement approuvée au congrès de la CFDT. (10.06)

AP - 09.06

Le rapport d'activité de la CFDT a été approuvé par 86,8% des délégués de la confédération réunis à Tours, mercredi, pour le 47e congrès du syndicat.

Le rapport d'activité, qui était débattu depuis lundi, dresse le bilan de l'action de l'organisation syndicale ces quatre dernières années sous l'égide de l'actuel secrétaire général François Chérèque.

Le vote a eu lieu mercredi en milieu d'après-midi. Selon les résultats communiqués par la CFDT, le rapport a été approuvé avec 86,8% des voix tandis que 13,2% des votants se sont prononcés contre.

En 2006, lors du congrès de Grenoble, 73,5% des militants avaient approuvé le rapport d'activité portant sur les quatre années précédentes. A cette époque, le syndicat -déjà dirigé par François Chérèque- avait dû faire face à une grave crise après l'approbation par la CFDT de la réforme des retraites de François Fillon en 2003.

François Chérèque doit être réélu secrétaire général pour un troisième et dernier mandat de quatre ans jeudi dans la soirée. Le congrès prend fin vendredi matin.

Retraites: la CGT apporte ses pétitions à Woerth, sans résultat. (10.06)

Reuters - 09.06

Le dirigeant de la CGT Bernard Thibault a présenté mercredi à Eric Woerth 214.188 cartes-pétitions soutenant les propositions du syndicat sur les retraites, sans obtenir selon lui une quelconque avancée.

Flanqué de huit camarades de la CGT suivis d'un camion, Bernard Thibault, carton de pétitions dans les bras, a trouvé dans son entretien d'une demi-heure avec le ministre du Travail de nouvelles raisons d'appeler à la mobilisation le 24 juin.

Il a eu confirmation que le projet gouvernemental de réforme des retraites serait présenté le mardi 15 juin au soir. Les syndicats, a-t-il ajouté devant des militants à proximité du ministère, auront "deux ou trois jours pour réagir" avant la rédaction d'une deuxième version officielle qui sera celle présentée en Conseil des ministres.

"Le ministre confirme qu'on sera fondamentalement en désaccord sur le texte de loi", a dit Bernard Thibault à la presse.

"Les principales lignes qui inspirent la réflexion du gouvernement qui est en train de rédiger sa loi sont tout à fait à l'opposé de nos attentes, c'est aujourd'hui clair."

Selon lui, le gouvernement va repousser l'âge légal de départ à la retraite, "toucher" à la durée de cotisation et préférer un traitement individualisé pour la prise en compte de la pénibilité, autant de désaccords profonds avec la CGT.

"Ça nous incite à redoubler d'ardeur, d'initiatives, singulièrement pour préparer le 24 juin. Nous souhaitons être d'un plus haut niveau que le 27 mai", a-t-il dit.

"Nous avons besoin d'immenses manifestations et de nombreux arrêts de travail" dans le public et le privé, a-t-il ajouté, disant s'attendre à une participation de grande ampleur.

Le 27 mai, les manifestations avaient rassemblé 395.000 personnes selon le ministère de l'Intérieur et un million selon les syndicats.

Eric Woerth a estimé que le nombre de pétitions était important mais que ce n'était "au fond pas la question".

"J'en tiens compte évidemment mais moi si je fais une pétition pour dire aux Français 'est-ce que vous voulez qu'on sauve votre régime par

répartition, est-ce que vous souhaitez demain avoir une retraite', je pense que j'aurai des millions et des millions de réponses", a-t-il dit.

Les syndicats de la SNCF se préparent à une éventuelle grève le 24 juin. (10.06)

Lepoint.fr - 07.06

Les quatre syndicats représentatifs de la SNCF (CGT, Unsa, Sud-Rail, CFDT) ont décidé lundi de déclencher une alarme sociale, une procédure préalable à tout dépôt de préavis de grève, en vue de la journée de mobilisation nationale du 24 juin, a-t-on appris de sources syndicales.

Au plan interprofessionnel, l'intersyndicale CFDT-CGT-FSU-Solidaires-Unsa a lancé lundi dernier un appel à une nouvelle "journée de mobilisation" dans toute la France le 24 juin, qui ne portera que sur la défense du droit à la retraite à 60 ans. La CFTC s'y est associée.

Jusqu'à présent, aucun dépôt de préavis de grève à la SNCF n'a accompagné l'annonce de cette mobilisation.

"Nous avons décidé de nous inclure dans l'appel des six confédérations, sous une forme qui reste à déterminer", a indiqué lundi à l'AFP Bernard Guidou (CGT cheminots), alors que les six centrales syndicales n'ont pas encore défini de mode de mobilisation.

"A priori il y aura un préavis de grève", a précisé Alain Cambi (Sud-Rail).

A la SNCF, après la demande de concertation immédiate (DCI ou alarme sociale) qui doit être déposée mardi, syndicats et direction se rencontreront et en cas de désaccord, les syndicats peuvent déposer un préavis.

Les revendications des syndicats de cheminots portent sur la défense des retraites et de leur régime spécial, la défense du statut de la SNCF, l'emploi et les salaires.

Le 27 mai, lors de la dernière journée d'action interprofessionnelle, alors que CGT, Unsa et Sud-Rail avaient appelé formellement à cesser le travail, mais pas la CFDT, qui invitait simplement les cheminots à participer aux manifestations, la direction avait comptabilisé 23,2% de grévistes et la CGT 28%.

Compte-rendu du congrès de la CFDT. (titre de LdC) (11.06)

Lepoint.fr, Libération.fr et Reuters - 10.06

François Chérèque, 54 ans, a été réélu jeudi soir secrétaire général de la CFDT pour un troisième et dernier mandat de quatre ans, au cours du 47e congrès de la confédération à Tours. Il a succédé à ce poste en mai 2002 à Nicole Notat.

Selon des résultats communiqués par la CFDT, M. Chérèque a été désigné par le bureau national, après avoir été réélu dans cette instance dirigeante par 95,32% des voix exprimées au congrès réuni depuis lundi dernier.

"Son élection s'est faite à l'unanimité des membres du bureau national, tout comme celle de Marcel Grignard au poste de secrétaire général adjoint et celle d'Anousheh Karvar à celui de trésorière", a indiqué à Reuters le responsable des relations avec la presse.

Né le 1er juin 1956 à Nancy, François Chérèque, éducateur spécialisé en milieu psychiatrique, a fait ses premières armes à la CFDT lorsqu'il y a adhéré en 1978. En 1986, il devient secrétaire général de l'union départementale CFDT des Alpes-de-Haute-Provence et entre au bureau régional interprofessionnel CFDT de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA).

Secrétaire national de la fédération santé-sociaux puis secrétaire général de cette branche en 1996, il négociera à ce titre avec le gouvernement et les directions plusieurs dossiers sensibles, dont celui de l'application des 35 heures dans les hôpitaux publics.

En octobre 2001, il franchit un grade supplémentaire en entrant au secrétariat national de la CFDT et à la commission exécutive, dernière étape avant l'accession au secrétariat général de la confédération.

Solide gaillard barbu, amateur de rugby, François Chérèque, inconnu de bon nombre de militants de base sauf de ceux de la fédération dont il était issu lors de son accession au poste de secrétaire général en mai 2002, a montré depuis qu'il avait les épaules assez solides pour porter cette responsabilité.

Car depuis, M. Chérèque a dû affronter une tempête. En mai 2003, en plein mouvement social, lorsque la direction de la CFDT approuve seule la réforme Fillon des retraites, elle provoque la rupture d'une intersyndicale fragile et, au sein de la confédération, une violente réplique du séisme vécu par Nicole Notat en décembre 1995 lors du soutien au plan de réforme Juppé.

Le soutien de M. Chérèque à la réforme Fillon -en contrepartie de la possibilité pour les salariés ayant commencé à travailler très jeunes de partir avant 60 ans- provoquera le départ de plusieurs dizaines de milliers de militants, et des relations glaciales avec la CGT dont le secrétaire général Bernard Thibault analysera la décision de la CFDT comme une trahison.

Les deux secrétaires généraux ne commenceront à se rapprocher et à se reparler qu'en 2006, à l'occasion du mouvement social contre le Contrat première embauche (CPE). C'est aussi en 2006, au mois de juin, lors du 46e congrès de la CFDT à Grenoble, que les militants et la direction syndicale solderont les comptes de cet épisode douloureux, au sujet duquel François Chérèque reconnaît aujourd'hui une erreur de forme, mais pas de fond.

Le rapport d'activité, bilan de l'action de l'actuelle direction depuis le congrès de Grenoble, a d'ailleurs été approuvé mercredi par 86,8% des délégués à Tours.

La page est donc bel et bien tournée et Bernard Thibault, invité à Tours, a été accueilli sous les applaudissements, jeudi, appelant avec M. Chérèque à la mobilisation contre la réforme des retraites 2010, le 24 juin prochain.

Aujourd'hui, les relations entre les deux hommes semblent apaisées. La brouille de 2003 atténuée. "Les regrets, ça ne sert à rien, a soufflé Bernard Thibault. On est dans un contexte qui n'a rien à voir avec 2003, aujourd'hui, on prend nos responsabilités".

Jeudi dans les couloirs bondés de l'auditorium, un métallo costaud venu de Lorraine, badge CFDT en collier, avait prévenu ce matin: "C'est le calme avant la tempête. Les amendements sur la retraite, ça va secouer". Et ça a secoué. Dès 14 heures, ça crie, ça hue, ça applaudit entre les rangées rouges des 1500 militants réunis pour le 47ème congrès de la centrale.

Au menu de ce jeudi, les trois sujets cruciaux sur la réforme des retraites retenus par le bureau national : les conditions d'augmentation de la durée de cotisation, les conditions d'unification des régimes public-privé et le financement du système. De ces débats émergera la ligne définitive de la centrale. Les boîtiers ont parlé. C'est oui, trois fois oui en faveur du patron de la CFDT, François Chérèque, puisque les amendements déposés par les contestataires ont été rejetés à 58, 9%, à 79,1% et à 62%.

La résolution sur les conditions d'augmentation de la durée de cotisation.

"L'augmentation de la durée de cotisation n'est acceptable pour la CFDT qu'à la condition d'un partage des gains d'espérance de vie et d'une possibilité de choix renforcée", stipule la résolution n°12 adoptée jeudi après-midi par les délégués, selon les résultats communiqués par le syndicat.

Il est précisé que "les gains d'espérance de vie doivent faire l'objet d'un partage équilibré entre durée de cotisation supplémentaire ouvrant un droit à une retraite à taux plein et temps de retraite supplémentaire".

"C'est nous qui parlons juste et vrai", a martelé Jean-Louis Malys, chargé par la direction de monter au front en légitimant le point le plus contesté : l'augmentation possible de la durée de cotisation. Une concession accordée au gouvernement en échange de gages sur la pénibilité. "Un chèque en blanc!" a dénoncé une déléguée de la Seine-Maritime. "Sortez-le!", ont vociféré les plus durs qui se sentent trahis.

C'était tout l'enjeu de cette journée décisive pour François Chérèque : défendre le réformisme de la centrale sans se couper de ses troupes. Surtout ne pas reproduire le cauchemar de 2003 - le secrétaire général avait payé cher son soutien solitaire à la réforme Fillon. Cette fois, il lui faut dégoupiller une radicalisation chez des militants échaudés par l'inflexibilité du gouvernement sur le report de l'âge légal. Même si le syndicat a très tôt fait savoir son refus viscéral de négocier sur ce symbole fort.

Le gouvernement et les dirigeants syndicaux de la Bourse et des marchés. (12.06)

Reuters - 11.06

A propos du report de l'âge du départ à la retraite : "Ce qui est sûr, c'est que c'est entre 62 et 63 ans", a dit un ministre vendredi.

Le gouvernement se ménagerait ainsi une marge de manoeuvre pour équilibrer les signes de sérieux à l'intention des marchés financiers et une volonté de conciliation avec les syndicats.

Le Premier ministre François Fillon pencherait pour les 63 ans, selon Eric Woerth, expliquant que "l'important, c'est le jugement que portent les marchés sur notre gestion". (Reuters 11.06)

Tout est dit ici.

Vous avez lu que le gouvernement allait "concilier les intérêts des marchés financiers avec ceux défendus par les dirigeants syndicaux. Question : comment est-ce possible demandera un travailleur ou un militant un peu naïf ? Parce que les dirigeants syndicaux privilégient les besoins des marchés à ceux des travailleurs exactement comme le gouvernement, parce que ce sont des vendus, des représentants du capital, voilà tout.

N'est-ce pas suffisamment clair ? Apparemment non ! Imaginons une discussion avec un travailleur ou un syndiqué.

- Qu'est-ce qui a changé au sein du syndicalisme depuis 65 ans ?

- Rien, absolument rien, les stalinien, néo stalinien, post-stalinien, social-libéraux contrôlent et dirigent les syndicats grâce notamment au financement de l'Etat et au soutien des dirigeants de tous les partis dits ouvriers.

- Je ne sais pas ce qu'ils sont vraiment, mais grâce à eux nos conditions de vie et de travail se sont quand même améliorées au cours de cette période.

- Oui d'une certaine façon ou plutôt grâce à la mobilisation des travailleurs, ils ont fait en sorte que vous viviez un peu mieux pendant que les capitalistes continuaient de vous exploiter tranquillement et de s'enrichir, et il ne vous est jamais venu à l'esprit de vous demander d'où venait l'argent qui avait permis de financer ces améliorations, la surexploitation des ouvriers sur les autres continents et le pillage de leurs ressources, ni même de savoir si vous n'étiez pas plus exploité que dans le passé grâce aux nouvelles technologies, on vous a consciencieusement caché cette vérité.

- Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas, ils nous reprennent tout !

- Aujourd'hui les capitalistes nous reprennent ce qu'ils ont dû nous concéder à une autre époque parce que leur système économique est au bout du rouleau, ses contradictions sont tendues à l'extrême, il faudrait changer les fondements économiques de la société, mais les dirigeants syndicaux y sont farouchement opposés, donc ils bradent sans scrupules nos droits et acquis sociaux pour permettre au système actuel de survivre, n'oubliez pas que c'est le régime actuel qui assure aussi leur propre survie...

- Mais ils ne sont pas les seuls dans ce cas-là, comme eux la plupart des syndiqués n'attendent-ils pas toujours davantage du régime capitaliste ?

- Vous avez raison, ce sont les syndiqués qui ont élu ces dirigeants syndicaux, parce qu'ils n'ont pas d'autre perspective politique que le maintien du régime actuel, ils ont été éduqués de telle sorte qu'ils soient incapables de penser au-delà du régime en place comme s'il devait exister pour l'éternité, au point qu'ils sont même prêts à en assurer la défense si nécessaire, on ne peut même pas dire qu'ils ont abandonné le combat pour l'émancipation des travailleurs du capitalisme, puisqu'ils n'ont jamais adhéré à cette perspective qui coïncide avec la tâche historique que le prolétariat a à accomplir.

- Mais ces dirigeants syndicaux, sont-ils devenus des traîtres au fil du temps ou étaient-ils vendus au capital dès le départ ?

- Les syndicats ont une histoire, les dirigeants syndicaux actuels ont été propulsés aux postes qu'ils occupent aujourd'hui par leurs prédécesseurs qui étaient déjà tous sans exception vendus au capital. Cela étant dit, lorsque les dirigeants actuels des syndicats étaient des militants de base, s'ils avaient combattu pour notre émancipation du capital, sachant que peu de syndiqués et de travailleurs étaient sur cette ligne politique et compte tenu de ce qui a été dit précédemment, ils ne seraient jamais montés dans l'appareil des syndicats, ils n'auraient pas franchi un à un tous les échelons pour arriver un jour au poste de secrétaire générale ou nationale de leur syndicat, réfléchissez un instant que diable, c'est tellement évident.

- Donc si je comprends bien, c'est l'ensemble des instances des syndicats qui sont pourris depuis belle lurette et l'on s'est employé à essayer de changer cela sans jamais y parvenir.

- Exactement, vous avez tout compris.

- Que faire alors à défaut de pouvoir pendre aujourd'hui tous ces bureaucrates ?

- Je répondrai à votre question en deux temps.

Ne pensez-vous pas qu'en 65 ans on aurait eu largement le temps de construire un nouveau syndicat dévoué aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière, c'est-à-dire sans lien avec le capitalisme et les institutions ? Ce qui fut possible dès le début des années 1890 ne l'aurait plus été au cours du XXe siècle, de nouveaux syndicats n'auraient-ils pas vu le jour par hasard depuis la création de la CGT ?

Pour mener le combat contre les dirigeants syndicaux qui profitent de l'inconscience politique des syndiqués et des travailleurs, la seule chose à faire c'est de mener le combat pour la défense de nos acquis dans la perspective d'en finir avec le capitalisme, pour le socialisme, la seule alternative au capitalisme, de renouer avec la tradition du syndicalisme révolutionnaire du début du XXe siècle, avant qu'il ne soit dépouillé de toute perspective politique, ce qui devait fatalement l'entraîner à capituler devant le capitalisme.

Finalement, le mouvement ouvrier ne peut être porté que par une théorie ou idéologie, celle de la classe dominante, le capitalisme, ou celle de la classe exploitée et opprimée, le socialisme, prétendre qu'il pourrait adhérer à ni l'une ni l'autre est tout bonnement une escroquerie politique. Reconquérir les masses au socialisme, tel est notre priorité.

Retraites : Mobilisation à l'appel de FO. (titre de LdC) (16.06)

Le Monde - 15.06

La manifestation nationale organisée à Paris par Force ouvrière, dans le cadre de sa journée d'action, avec grève interprofessionnelle, contre la réforme des retraites, a réuni mardi de 23 000 personnes, selon la police, à plus de 70 000 personnes, selon le syndicat. Les manifestants sont arrivés par cars ou trains spécialement affrétés, à la veille de la présentation des principaux points de la réforme par le gouvernement.

La réussite ou l'échec de cette mobilisation sera néanmoins principalement jugé sur le suivi et l'impact de la grève dans les entreprises et administrations où FO est bien implantée, comme chez Airbus et dans les Bouches-du-Rhône. Selon l'un des dirigeants du syndicat, Stéphane Lardy, la grève ne devrait pas "bloquer le pays" mais plutôt mobiliser "du monde" à la manifestation.

UN ISOLEMENT "REGRETTABLE" POUR LA CGT

Force ouvrière était pourtant la seule à se mobiliser pour cette journée d'action, l'intersyndicale (CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires et UNSA) n'ayant pas répondu à son appel et projetant une grève coordonnée pour le 24 juin. Selon Jean-Claude Mailly, il "paraît difficile" que FO participe à ce rendez-vous, "compte tenu des divergences" qui ont conduit à organiser séparément la grève et les manifestations du 15 juin. A la différence de la CFDT, FO est farouchement hostile à tout nouvel allongement de la durée de cotisation.

Force ouvrière juge également "inefficaces" ce que Jean-Claude Mailly appelle "les journées saute-mouton" de l'intersyndicale, c'est-à-dire les manifestations répétées avec arrêts de travail, et préfère la solution de la "grève franche" prônée depuis plusieurs mois.

Sur France Info, Bernard Thibault, le secrétaire général de la CGT, a jugé "regrettable" le choix de FO de manifester seule, mardi. Mais il a suggéré que le "million de manifestants" réuni par la plupart des autres syndicats le 27 mai soit ajouté à celui de FO. La journée d'action du 27 mai avait rassemblé un million de manifestants selon la CGT, près de 400 000 selon la police.

Toutefois, tous les syndicats pourraient se retrouver côte à côte en septembre, lors du débat parlementaire. Lundi, Jean-Claude Mailly avait jugé "possible" un tel scénario, autour du mot d'ordre : "Exiger le retrait du plan gouvernemental".

Un complément du Monde.fr. du même jour.

A l'exception de Marseille, où les employés municipaux de la ville constituent le premier syndicat de FO, qui a connu des perturbations dans les tunnels routiers, aggravées par de mauvaises conditions climatiques, et les cantines scolaires, les perturbations ont été extrêmement limitées ou inexistantes. Les transports n'ont pas été affectés, sauf à Toulon, FO admettant un 'suivi proche de zéro' à la RATP. Même chez Airbus, à Toulouse, où FO est le premier syndicat, il n'y a pas eu d'impact.

Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de Force ouvrière, a manqué son pari. En faisant cavalier seul pour une journée de grève interprofessionnelle, mardi 15 juin, contre la réforme des retraites, FO a fait la démonstration qu'elle était dans l'incapacité, alors que son nombre d'adhérents est estimé à 300 000, de mobiliser en solitaire. Sa "grève franche" est passée quasiment inaperçue, (...) au final l'action de FO est un coup d'épée dans l'eau, guère susceptible d'impressionner le gouvernement...

Ce coup d'épée dans l'eau peut toutefois permettre à M. Mailly de se libérer de la pression de ses militants trotskystes qui le poussaient depuis un an à se lancer dans une "grève franche". Démonstration est faite qu'une telle action, si tant est que les conditions de mobilisation soient réunies, ne peut être menée que dans un cadre unitaire.

Préavis de grève à la SNCF de 4 syndicats pour la journée du 24 juin. (18.06)

AFP - 17.06

Les quatre syndicats représentatifs à la SNCF - CGT, Unsa, Sud-Rail et CFDT - ont déposé un préavis de grève pour le 24 juin, journée d'action interprofessionnelle pour protester contre le projet gouvernemental sur les retraites, a-t-on appris mercredi auprès de la CGT. "Un préavis de grève unitaire CGT-Unsa-Sud-Rail-CFDT couvre la période du 23 juin à 20 heures au 25 juin à 8 heures", annonce la CGT dans un communiqué intitulé "tous en grève pour stopper la casse de nos retraites".

Ce préavis de grève s'inscrit dans la journée d'action interprofessionnelle décidée par les organisations nationales CGT, CFDT, CFTC, Unsa, FSU et Solidaires et fixée au 24 juin, soit une semaine après l'annonce du projet gouvernemental de réforme des retraites. La CGT-cheminots appelle d'ores et déjà formellement à la grève dans son communiqué. "Comme l'avait bien compris la CGT et contrairement à la communication mensongère de la direction SNCF visant à démobiliser les cheminots, les régimes spéciaux sont bien impactés par l'avant-projet de loi", écrit le syndicat de cheminots.

"L'allongement de la durée de cotisation à 41,5 annuités à l'horizon 2020 s'appliquerait à tous les régimes de retraite de manière coordonnée et progressive", poursuit la CGT-cheminots. "Concernant le recul de l'âge de départ à la retraite, si cette disposition ne s'appliquera qu'à partir du 1er janvier 2017, elle impactera notre régime spécial faisant passer l'âge d'ouverture des droits de 55 à 57 ans (50 à 52 ans pour les agents de conduite)", ajoute le communiqué. L'Unsa-cheminots, dans un texte séparé, affirme que "les cheminots seront bien une nouvelle fois touchés à partir du 1er janvier 2017". "Pour percevoir la même pension que celle versée dans les conditions en vigueur avant la réforme de 2007, un agent né en 1967 devra travailler six années de plus", analyse l'Unsa pour qui "la mobilisation du jeudi 24 juin est plus que jamais nécessaire".

Appel à la grève à Air France le 24 juin. (18.06)

Reuters - 17.06

Cinq syndicats d'Air France appellent à des arrêts de travail d'une heure à vingt-quatre heures le 24 juin, jour d'une mobilisation intersyndicale contre la réforme des retraites du gouvernement.

Les organisations CGT, CFDT, CFTC, FSU, Solidaires et Unsa de la compagnie aérienne demandent aux salariés de se mobiliser sous forme de grève pour "défendre le droit à la retraite à 60 ans."

Elle les appellent également à participer aux manifestations organisées dans toute la France par l'intersyndicale.

Dans un communiqué, les cinq syndicats d'Air France jugent notamment "inacceptable et injuste" le report de l'âge légal de départ de 60 à 62 ans d'ici 2018.

Retraites: l'intersyndicale appelle à une "mobilisation massive" le 24 juin. (18.06)

Reuters - 17.06

La journée de mobilisation du 24 juin sera l'occasion de prouver au gouvernement que sa réforme des retraites sera combattue à la rentrée durant le débat parlementaire, espèrent les syndicats.

L'intersyndicale (CGT, CFDT, FSU, Solidaires, Unsa), réunie jeudi au siège de la CGT à Montreuil, a de nouveau appelé les Français "à participer massivement à la journée de grèves et de manifestations du 24 juin" afin de dépasser le million de manifestants revendiqués le 27 mai.

Elle se réunira le 29 juin pour décider d'éventuelles nouvelles actions pendant l'été et à la rentrée, a-t-elle dit dans un communiqué.

L'avant-projet de loi sur les retraites présenté mercredi par le gouvernement sera examiné en conseil des ministres le 13 juillet et soumis au Parlement en septembre.

La CFTC, qui appelle aussi à participer à la journée du 24 juin, n'a pas participé à la réunion de jeudi, tous ses spécialistes des retraites étant

au ministère du Travail pour négocier le projet final de la réforme.

La CGC s'est excusée et Force ouvrière n'a pas répondu à l'invitation. FO, qui a manifesté en solo mardi, doit se réunir lundi prochain pour décider de sa participation à la journée d'action du 24 juin.

La porte est ouverte, ont répété les syndicats jeudi.

L'intersyndicale n'a pas encore décidé d'un slogan commun pour ces manifestations, autre que la condamnation globale du projet du gouvernement.

"Cette réforme, loin de répondre à l'enjeu de société qu'est celui de l'avenir des retraites, est brutale et porteuse de recul social pour la quasi-totalité des salariés du privé, du public et des régimes spéciaux", écrit-elle.

Pour Marcel Grignard, représentant de la CFDT, "le dénominateur commun, c'est que cette réforme est injuste".

"Au-delà des slogans, chacun peut mesurer, pour lui-même mais aussi pour la société, qui paye et qui ne paye pas", a-t-il ajouté.

"FAIRE UNE DÉMONSTRATION"

Les représentants syndicaux espèrent que les mesures gouvernementales, qui repoussent notamment à 62 ans l'âge légal de départ à la retraite et à 67 ans l'assurance de toucher sa retraite à taux plein, feront réagir les salariés.

"Ça change un petit peu la donne. Chacun commence à refaire ses calculs et à réfléchir", a dit Bernadette Groison (FSU).

"Il y a une bataille de convictions à poursuivre. Il faut continuer de convaincre qu'on aurait pu faire autrement, qu'on était pas obligé de faire payer la facture aux salariés".

Les syndicats sont convaincus que le gouvernement ne pliera pas le 24 juin, quelle que soit l'ampleur de la mobilisation.

Ils souhaitent davantage, comme lors du mouvement contre le Contrat première embauche en 2006, obtenir un recul gouvernemental lors du débat parlementaire.

"Là on est avant l'été, il faut faire une démonstration vis-à-vis de ce gouvernement pour dire qu'on ne partage pas ce projet", a dit Nadine Prigent (CGT).

"On continuera de faire les choses cet été, y compris le 13 juillet pour la présentation en conseil des ministres, et on discutera de ce qu'on fait dans le cadre du débat parlementaire début septembre", a-t-elle ajouté.

"Le 24 juin, ce n'est pas la fin de ce qu'on fait sur la retraite. Au contraire, ça semble être même le début puisque le projet de loi vient d'être connu".

Interview de F. Chérèque au Figaro. (Titre de LdC) (18.06)

Le Figaro - 16.06

INTERVIEW - François Chérèque, le secrétaire général de la CFDT, a livré en exclusivité au Figaro son appréciation sur la réforme des retraites dévoilée ce matin par Éric Woerth.

LE FIGARO.- Que pensez-vous de cet avant-projet de loi ?

François CHÉRÈQUE.- C'est une réforme injuste et à court terme, quasiment une provocation. 85 % de l'effort est supporté par les seuls salariés via le passage à 62 ans et le relèvement des taux de cotisations des fonctionnaires. Le gouvernement justifie cette réforme par la crise qui a gonflé les besoins de financement mais il fait payer l'addition aux seuls salariés car il refuse de toucher aux hauts revenus et du capital. Cette réforme ne résout rien en outre à moyen terme car elle n'est équilibrée qu'en 2018. Ni avant car les déficits continueront à exister, ni après car le problème financier reste entier au-delà.

Au final, cette réforme est un mauvais coup pour toutes les générations et ce sont les jeunes qui vont payer la note. Elle marque en outre une

vraie rupture à 2003. On est passé d'une réforme basée sur la durée de cotisation avec prise en compte de l'espérance de vie à la retraite à une réforme basée sur l'âge sans prise en compte de l'espérance de vie.

La réforme est-elle bouclée financièrement selon vous ?

Non. Les déficits d'ici 2018 sont financés par le Fonds de réserve des retraites (FRR). Je rappelle en passant que ce FRR avait été créé pour que le poids des départs en retraite des baby-boomers soit moins lourd à porter pour les générations nées dans les années 1960 et 1970 - une façon d'atténuer le fait que les générations précédentes n'ont pas pris leurs responsabilités. Or le problème reste entier après 2018 car le choc démographique sera toujours là. Il n'est de plus pas question de transférer des cotisations d'assurance-chômage vers l'assurance-vieillesse. On ne peut pas prévoir un financement du système en se basant sur une hypothèse de retour à l'équilibre des comptes de l'Unedic en 2015. Rien ne dit que ce sera le cas, d'autant plus que la réforme va faire augmenter le nombre de demandeurs d'emploi de plus de 60 ans. Je remarque en outre que cette réforme ne propose rien sur l'emploi. Au final, le gouvernement fait de la cavalerie en creusant un déficit pour en combler un autre.

N'avez-vous pas échappé au «pire»: un âge légal à 63 ans ?

On a vu venir la campagne de communication, entre un premier ministre dur et un président de la république gentil. C'était trop gros, personne n'est tombé dans le panneau.

Le gouvernement juge le relèvement du taux de cotisation dans la fonction publique «indolore». Partagez-vous cet avis ?

Une augmentation de 0.27 % par an sur 10 ans, c'est quand même raide. C'est une sorte de double peine en matière de pouvoir d'achat pour les fonctionnaires. Non seulement leurs salaires n'augmentent plus mais on va leur prélever des cotisations supplémentaires qui vont peser sur leur pouvoir d'achat.

Allez-vous rechercher un compromis avec le gouvernement pour atténuer le choc de cette réforme ?

Je considère qu'avec 85 % de la réforme financée par les seuls salariés, il n'y a pas grand chose à grignoter. Je vais d'abord reposer la question d'une réforme systémique et lui présenter le contenu de la réforme qui a été validée par les militants de la CFDT la semaine dernière en congrès. Une réforme qui vise à réduire les inégalités, basée sur l'allongement de la durée de cotisation et qui prend en compte la pénibilité, les carrières longues, la situation des femmes, et les polypensionnés. Je lui ferai des propositions alternatives. Les conséquences de la crise doivent être prises en compte par la fiscalité. Franchement, relever de 1 % seulement la tranche supérieure d'imposition sur le revenu, les bras m'en tombent. Je m'attendais à un peu plus de sérieux du gouvernement sur cette question mais le choix a été fait de ne pas toucher aux hauts revenus. 1 %, c'est ridicule et les gens vont s'en rendre compte.

Que pensez-vous du dispositif «pénibilité» proposé ?

C'est une usine à gaz vide qui crée de nouvelles injustices parce qu'elle ne résout rien. En matière de pénibilité, tout reste à faire. Le gouvernement a ce dossier entre les mains depuis 2007. Tant Xavier Bertrand que Brice Hortefeux et Xavier Darcos n'ont rien fait. La CFDT va remettre en chantier sa proposition d'une année de bonification de cotisation pour dix années d'exposition dans un métier pénible. Je remarque de surcroît que le texte d'Éric Woerth ne propose rien sur les polypensionnés alors que le gouvernement s'était engagé à apporter des solutions.

Aucune mesure ne trouve donc grâce à vos yeux ?

Difficilement car il s'agit d'un projet d'ensemble. Chaque salarié va maintenant pouvoir calculer ce qu'il en sera pour sa propre retraite.

Et ça va être un choc. Ça ne changera rien pour ceux qui ont fait des études et ont eu des carrières complètes valorisées. Mais ça changera pour tous les autres. On voit bien que le gouvernement a voulu protéger les carrières longues chères à la CFDT en le maintenant et en l'élargissant à ceux qui ont commencé à travailler à 17 ans. Mais pourquoi avoir poussé à 43 ans de cotisation pour en bénéficier alors qu'on aurait pu rester à 42 ans ? Il n'y a que cette demi-mesure qui pourrait trouver grâce à mes yeux si on y incluait ceux qui ont commencé à 18 ans qui sont condamnés à cotiser 44 ans.

Vous serez ce soir en direct dans le journal de 20 heures de France 2 avec Bernard Thibault. Éric Woerth doit-il y voir un message et une mise en garde ?

On y va ensemble parce qu'on nous a invités ensemble. Cela veut dire qu'on a des éléments communs de désaccord pour contrer cette réforme.

Les syndicats de fonctionnaires furieux contre Eric Woerth. (26.06)

Lemonde.fr et AFP - 25.06

Les huit syndicats de fonctionnaires ont claqué vendredi 25 juin la porte de la première réunion de négociation salariale, le ministre du travail Eric Woerth n'ayant pu confirmer la hausse générale du point d'indice prévue au 1er juillet, ni démentir un éventuel gel des salaires. "Cette désinvolture est inacceptable et c'est pourquoi nous avons quitté la séance", a déclaré Bernadette Groison, secrétaire générale de la FSU.

"A quatre jours de l'échéance" de la prochaine réunion, le ministre "nous dit que le gel des salaires est la perspective la plus vraisemblable pour 2011, 2012 et 2013", s'est indigné Jean-Marc Canon (CGT). Ce scénario "représenterait 8 % de perte de pouvoir d'achat", a affirmé son syndicat, dans un communiqué, calcul effectué sur la base des prévisions d'inflation utilisées pour la programmation triennale des lois de finances.

Avant de claquer la porte, les syndicats ont lu une déclaration commune. "La valeur du point d'indice" est "l'élément central et prioritaire en matière salariale dans la fonction publique", affirme le texte, signé des huit syndicats (CGT, FSU, FO, Solidaires, UNSA, CFDT, CFTC et CGC). Alors que les syndicats veulent négocier des augmentations générales de salaire, qui s'effectuent par la revalorisation d'un "point d'indice" fixée depuis le 1er juillet 2009 à 55,12 euros (+0,5 %), le gouvernement parle lui de "salaire moyen", incluant les primes, promotions et heures supplémentaires, qui ne bénéficient pas à tous.

"C'EST FACILE DE TOUT METTRE DANS UN MÊME POT"

Peu après, un communiqué commun de MM. Woerth et Tron affirmait que l'augmentation générale de 0,5 % au 1er juillet est fonction d'"arbitrages budgétaires" non encore rendus, la décision finale devant être annoncée "aux environs du 1er juillet".

"Le discours d'ouverture était catastrophique" et "sans aucune proposition", a réagi Bernard Sagez, secrétaire général des fonctionnaires CFTC, à la sortie de la séance. Selon lui, Eric Woerth aurait "déclaré que la valeur du point d'indice représente le sixième du salaire des fonctionnaires. C'est quand même scandaleux, ce n'est pas du tout la situation dans la fonction publique. C'est facile de tout mettre dans un même pot et de faire croire qu'on a tous été augmenté de 2 %" s'est-il indigné.

Coup de théâtre cependant, une heure après cette séance, le premier ministre François Fillon déclarait lors d'une conférence de presse que "l'engagement a bien été pris par le gouvernement d'augmenter le point d'indice de 0,5 % au 1er juillet". "Cet engagement n'est pas remis en cause", mais "il y aura une discussion avec les partenaires sociaux", a-t-il dit.

Dans le calcul de la rémunération des fonctionnaires, le point d'indice représente environ 25 % du total, a affirmé de son côté le secrétaire d'Etat à la fonction publique Georges Tron, selon qui syndicats et gouvernement pourraient se revoir "en début de semaine prochaine". Les syndicats ont par ailleurs jugé le calendrier trop serré et déploré de n'avoir reçu les documents de préparation que mercredi soir.

Quatre syndicats d'avitailleurs appellent à une grève à partir de vendredi. (29.06)

AP - 28.06

Les avitailleurs -qui ravitaillent les avions en carburant- sont appelés à une grève nationale reconductible sur tous les aéroports à compter de vendredi prochain par une intersyndicale CGT, CFDT, CFTC et FO qui dénonce la dégradation des conditions de travail et de sécurité. Le mouvement pourrait perturber les premiers départs des grandes vacances.

"Depuis plusieurs mois, le torchon brûle entre les salariés des stations d'avitaillement de l'ensemble des aéroports français et leurs employeurs (Total, BP, GIE). Les entreprises mettent en place de nouvelles organisations du travail, sur fond de flexibilité accrue pour pallier les carences d'effectifs", dénonce l'intersyndicale dans un communiqué diffusé lundi.

"Au-delà de la dégradation des conditions de travail, de l'accroissement de la pénibilité, ce sont les conditions mêmes de sécurité pour les personnels et les passagers qui sont mises en jeu lors des opérations d'avitaillement", ajoute le communiqué.

Les syndicats disent avoir décidé ce mouvement de grève, "les entreprises restant sourdes aux interventions des représentants du personnel (...) des organisations syndicales, dans toutes les instances représentatives du personnel".

Le 12 juin dernier, un mouvement de grève des avitailleurs d'une seule société à l'aéroport de Roissy avait entraîné des retards de vols de 30 minutes à plus d'une heure.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)